

## **2.8 Un produit sans signe de reconnaissance environnementale peut-il être un éco-produit ?**

**Oui.** Tout comme un produit qui n'arbore pas une marque de qualité peut être de bonne qualité. Cependant, dans ce cas, il appartient au fournisseur d'apporter la preuve que le produit qu'il propose répond bien aux exigences environnementales fixées par la personne publique dans le marché, par la production d'un dossier technique, d'un rapport d'essai d'un organisme reconnu, par exemple.